

REUNION EXTRAORDINAIRE CSEC UES BUT 28 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL

Président : Monsieur Frank WENDLING
Assisté par : Madame Dominique BRENTA

Membres titulaires présents : Monsieur Jean-Philippe LANGELLOTTI
Monsieur Sébastien DUBOC
Monsieur Ludovic DEHON
Madame Sabine BARBOTIN
Monsieur Alain MARTINEZ
Monsieur Benjamin FLEURY
Madame Farah KHEROUA
Madame Marie-Hélène LENOIR
Madame Valérie SCHOENAUER
Monsieur Frédéric BOULENGIER
Madame Aurélie CHASSEBOEUF
Monsieur Frédéric MANDIN
Monsieur Lakdar BELHADRI
Monsieur Ahmed KHALDI
Monsieur Jean-François HUSSON
Monsieur Pascal PAY
Madame Gaëlle BOUFFAY
Monsieur Philippe COSTES
Madame Natacha BONNEIL
Madame Sandrine COLOMBAT
Madame Florence CUPERLIER

Membres titulaires absents : Monsieur Denis MANAS
Madame Prisca BISOGNO
Madame Céline GOURLE
Monsieur Laurent BARBETTE
Madame Charlotte MARIGNIER

Membres suppléants présents : Monsieur Stéphane PEREUR
Madame Valérie KURZ
Monsieur Jean-Charles ALLARD
Madame Nathalie RODE
Madame Séverine DUFRENOIS
Madame Carine REYNAUD
Monsieur Christian BONIZEC
Madame Carole LEMARCHAND
Monsieur Arnaud SENREM
Madame Aurélie CLAVEL
Madame Sylvie BREVOT-CHOPLIN
Monsieur Taoufik EZZOUAK
Monsieur Victor KALDANI



Membres suppléants absents :
Monsieur Stéphane NARAINEN
Monsieur Omar BOUACHE
Monsieur Thierry CLARY
Madame Sabah AUGER
Monsieur Arnaud MUZARD
Madame Laure FICHTER
Madame Valérie LEFEVRE
Monsieur Dominique NGWANG
Monsieur Aymeric PINARD
Monsieur Sébastien GILARD
Madame Agnès RIVAS
Madame Katia SUSCILLON
Monsieur Mohamed NASSIRI

Représentants syndicaux présents :
Madame Sylvie SIGNORI - DS CFTC
Monsieur Clément GABORIT - RS CGT
Monsieur Pascal BACON - RS FO
Monsieur Éric SINTAS - DS FO

Représentants syndicaux absents :
Monsieur Yves FURNO - RS CFDT
Monsieur Dominique JOUASSIN - DS CFDT
Monsieur Christophe LAVESVRE - RS CFTC
Monsieur Mickaël BOMBAR - DS CGT

Représentants de l'employeur :
Madame Dominique BRENTA
Monsieur Didier Tordjman
Monsieur Grégory PAUTRAT
Monsieur Stéphane ROUX

DEBUT DE SEANCE A 13H30

Monsieur Frank WENDLING procède à l'appel et au remplacement des titulaires absents.
Madame Nathalie RODE, suppléante, assure le remplacement de sa titulaire Madame Prisca BISOGNO.
Madame Carole LEMARCHAND, suppléante, assure le remplacement de sa titulaire Madame Céline GOURLE.
Monsieur Taoufik EZZOUAK, suppléant, assure le remplacement de sa titulaire Madame Charlotte MARIGNIER.

1. Approbation du PV des réunions des 11 et 12 mars 2021, 2 et 3 décembre 2021 et 28 janvier 2022.

Le point est reporté.

2. Information et consultation sur les modalités d'organisation des inventaires généraux. (document transmis avec l'ordre du jour)

Le CSEC accueille M Tordjman et M Pautrat.

M Wendling nous informe que M Pautrat, M Tordjman et lui-même se sont fait l'écho des remarques des élus du CSEC. Le questionnement a été revu sur l'organisation de l'inventaire avec, in fine, des précisions et un ajustement marginal par rapport à ce qui avait été annoncé premièrement.

M Wendling nous rappelle que l'organisation de l'inventaire général est nouvelle dans sa configuration actuelle

chez BUT. Il a été réalisé dans un contexte particulier l'année dernière et on a la volonté de le faire dans cette organisation afin de pouvoir rouvrir une partie de nos magasins sur cette journée ; étant entendu que dans cette organisation, dans des enseignes comparables à nous, existe et fonctionne. Il n'y a donc pas de raison que nous ne puissions pas le faire. Il est important de l'expérimenter de faire un retour d'expérience.

M Tordjman nous précise que les dépôts seront fermés toute la journée. L'inventaire débutera à 8h avec une réouverture partielle du magasin à l'exception des rayons « Luminaires, Tapis, Textiles de jour, Textiles de nuit et Objets de décoration » qui pourront rester fermés toute la journée.

Les élus rappellent que les produits déco sont disséminés dans le magasin. M Tordjman répond que le rayon LS sera fermé et que les objets déco présents dans le reste du magasin seront comptabilisés en même temps que la zone où ils sont situés.

M Belhadri revient sur l'heure d'ouverture de l'inventaire et rappelle que les magasins n'ont pas des heures d'ouvertures identiques. Par exemple, certains magasins sont ouverts entre 12h et 14h. Il prend l'exemple du magasin de Mulhouse qui ouvre normalement à 9h30 et qui ferme entre 12h et 14h. Il pose la question du timing de la pause déjeuner. La direction générale se refuse de faire des info/consultations dans les magasins ; il demande quand il commence sa pause méridienne et quand il reprend l'inventaire. De plus, il y a également des salariés à temps partiel dont les horaires de travail sont définis dans leur contrat et sans consultation en CSEE, il y a modification de leur contrat de travail. Le service RH ne sachant répondre, il demande à M Tordjman et M Pautrat la réponse.

Me Brenta répond que les plannings sont définis par le DM. L'organisation des pauses déjeuner sera incluse dans les plannings organisés par le DM, en amont de l'inventaire.

M Belhadri souligne qu'il y aura bien une information/consultation des CSEE et Me Brenta répond par la négative.

M Belhadri rappelle que la direction et les organisations syndicales ont signé un accord précisant la double consultation (CSEC et CSEE) lorsqu'il y a adaptation locale.

Me Brenta précise que l'organisation est identique dans l'ensemble des établissements. Il n'y a pas d'adaptation locale dans l'organisation mais les plannings des salariés, qui de manière exceptionnelle, vont être légèrement modifiés mais cela ne nécessite pas une consultation des établissements.

M Belhadri précise que la direction refuse la consultation en csee alors qu'il y a bien modification des contrats de travail pour les salariés à temps partiel.

M Belhadri rappelle que lorsque la direction a voulu ouvrir les magasins habituellement fermé entre 12h et 14h, elle a fait une info/consult en CSEE. Me Brenta précise qu'il s'agissait d'une modification dans la durée (plusieurs jours). Lors de l'inventaire, cela se déroule sur une journée et il n'y a pas besoin d'une information/consultation.

M Belhadri invite M Pautrat et M Tordjman à venir en magasin pour voir que la faisabilité de rouvrir les magasins à 15h est une grosse difficulté. Une fois le magasin rouvert, la priorité sera la vente et on ne va pas se soucier de l'inventaire. M Belhadri indique qu'il posera la question aux inspecteurs du travail de sa région pour savoir s'il y a lieu de faire une info/consultation.

M Duboc regrette la façon de procéder de la direction : dès le départ, M Wendling finit le débat en précisant que cela fonctionne dans les autres enseignes donc que cela sera de même chez nous. Les élus font part des problématiques et la direction n'en tient pas compte. Il rappelle que la configuration des magasins n'est pas la même dans tous nos points de vente et fait part de sa peur que certains DM laissent les rayons ouverts à cause du NPS et de la peur de la perte du CA.

Pour M Wendling, il faut que les élus soient convaincus que par rapport aux discussions qui ont eues lieux dans les précédentes réunions, tous les points évoqués ont été remis au débat. M Wendling a compris qu'il y avait une divergence d'appréciation sur cet aspect-là mais la décision de l'entreprise est de dire « mettons-le en œuvre dans cette configuration et voyons ce que cela donne ». M Wendling ne nie pas qu'il puisse y avoir des difficultés mais que ce ne sont pas 220 magasins qui ne peuvent pas se mettre dans cette organisation et dans ce fonctionnement.

M Duboc indique que cela lui rappelle le lancement de Webpos, la direction balance le projet et voie ensuite.

M Belhadri précise que les salariés ne sont pas des cobayes. Il souligne que la direction a décidé de mettre en œuvre, en amont de nos discussions, son projet et sans écouter les élus.

M Duboc fait remarquer que les élus sont sur le terrain et que cela va bloquer dans certains magasins.

M Pautrat indique que d'autres personnes du terrain disent le contraire.

M Gaborit souligne que les élus ont la volonté de garantir des conditions de travail décentes pour nos collègues. La direction reste sourde aux demandes et au simple bon sens qui sont exprimés par les OS. Pour M Gaborit, il ne sera pas possible de tenir les conditions de l'inventaire avec une ouverture de magasin à partir de 15h car le LS est disséminé dans tout le magasin (il y a par exemple des tapis dans les box salon, séjour, chambre, pics à tapis +le rayon). M Gaborit pense également qu'il devrait y avoir une double consultation (CSEC/CSEE) car la réalité est qu'il n'y a pas une définition de l'organisation du travail dans le document présenté. L'organisation sera définie établissement par établissement en tenant compte de la réalité de la structure (dépôt déporté par exple). Il déplore ce passage en force, faisant croire qu'il y a eu des avancées alors que les remarques n'ont pas été prises en compte. M Gaborit souligne que pour avoir une bonne organisation de cet inventaire, il y aurait du avoir une info/consult dans les CSEE.

M Langellotti demande quels sont les arguments pour laisser le dépôt et le LS fermés mais le magasin ouvert. Par ailleurs, quelle est la projection d'activité entre une journée normale et celle de l'inventaire (perte de la journée) ?

M Tordjman répond que la décision de fermeture du dépôt et du rayon LS est lié à la spécificité du produit. Compter de la déco n'est pas pareil que compter du PEM ou des canapés. Les laisser fermer permet de laisser plus de temps opérationnel pour le comptage.

Concernant le CA, une journée du mardi de mai correspond à 3/4M€ et on peut en perdre la moitié.

M Wendling précise que ce n'est pas seulement un enjeu de chiffre d'affaires mais également de service. M Langellotti souligne qu'on va perdre la moitié de notre activité, qu'on va rendre disponible nos effectifs (qui ne seront pas aussi bien payés que le normal, avec des horaires de travail différentes) juste pour un service. Il y aura une dégradation de la rémunération puisque les dépôts seront fermés. M Langellotti ne voit pas la cohérence et il y a une vraie différence par rapport à une journée habituelle.

M Boulengier précise que son magasin, en projet Elan, est prévu dans la dernière tranche et demande si la date sera maintenue selon l'avancement des travaux. A la date indiquée, le magasin sera toujours en transition entre ancienne et nouvelle formule et il n'est pas persuadé que cela soit une bonne chose que le magasin rouvre à 15h dans ces conditions.

M Pautrat indique que les magasins en projet Elan sont dans un contexte particulier. Ils ont été insérés dans le planning sachant qu'il pouvait très bien y avoir une modification de la date d'inventaire. La question a été déjà posée par un magasin Elan qui va effectuer l'inventaire prochainement. Il modifiera le planning selon la réponse du DR ou du DM selon son organisation particulière et avancée des travaux à la date prévue et recalera une nouvelle date sans problème.

M Martinez demande si un DM peut refuser des CP pour que le salarié assiste à l'inventaire. De même pour le salarié qui est en repos le mardi, doit-il venir ? Il demande également d'avoir un point à date pour le CSEC ordinaire de juin et d'avoir un retour des 140 magasins qui auront déjà effectués l'inventaire.

M Wendling répond qu'il n'est pas question de venir perturber des congés payés qui seraient déjà posés. Par ailleurs, s'il s'agit d'un jour de repos, il peut y avoir des heures supplémentaires mais ce n'est pas l'idée de faire un 6^{ème} jour.

Me Bouffay indique avoir noté le point pour la réunion de juin.

M Belhadri est étonné de la réponse de M Pautrat indiquant que le son de cloche était différent dans d'autres magasins. Il demande si des inventaire sont été fait dernièrement avec la configuration proposée ou si c'était dans la même configuration que l'année dernière.

M Tordjman répond que ce sont des salariés qui ont fait des inventaires généraux comme tout le monde avec la configuration de l'année dernière.

M Belhadri rappelle que les magasins l'année dernière étaient fermés. Cela rejoint les propos des élus sur la satisfaction des salariés à réaliser des inventaires magasins fermés.

M Tordjman indique que certains salariés pensent que la configuration telle qu'elle est définie aujourd'hui tient la route et est réalisable.

M Pautrat précise que certains salariés sont nettement plus positifs que M Tordjman et lui-même par rapport aux choix qu'ils ont pris et il y en a certains qui pensent que le comptage de la surface de vente sera terminé avant 15h. Il est possible de mettre le maximum de personnes pour compter en priorité la surface de vente et petit à petit, selon l'état d'avancement du comptage commencer à augmenter le comptage au niveau du dépôt. La problématique de notre organisation, c'est qu'on laisse le dépôt compter le dépôt et le magasin la surface de vente et souvent par secteur. Peu de salariés veulent compter la partie LS car c'est le secteur le plus difficile à biper. Toutefois, une personne qui travaille au dépôt peut très bien aider, sur la matinée, à faire le comptage sur la surface

de vente. Il y aura une possibilité, en local, pour un certain nombre de personnes de s'adapter pour faire en sorte que le comptage soit finalisé à partir de 15h.

M Belhadri souligne que M Pautrat spécifie bien une adaptation locale dans ses propos. Par ailleurs, la question a été posée à certains salariés mais la question est posée aujourd'hui aux partenaires sociaux et représentants syndicaux et membres du CSEC. La direction s'adapte à ce qui est répondu par une poignée de vendeurs. M Belhadri demande à quoi servent les élus ce jour.

M Pautrat est parfaitement conscient de ne pas travailler en magasin et avant d'émettre l'idée, ils contactent des personnes afin de savoir si cela est réalisable ou pas. Ils ont voulu écouter, en amont, des observations par rapport à la réalisation mais il est évident que la consultation est aujourd'hui.

Me Clavel demande comment sont sondés les salariés et si ce sont toujours les mêmes.

M Wendling répond qu'il ne s'agit pas de salariés que l'on appelle en disant qu'est-ce que vous pensez de tel sujet mais de DM et de DR et d'audit.

Me Clavel précise qu'il ne s'agit donc pas de salariés étant sur la surface de vente comme une hôtesse, un vendeur, un magasinier. Les sondés sont assez proches de la direction et pas de ce qui se passe sur le terrain.

M Wendling précise que s'ils sont mis dans le groupe de travail, c'est pour exprimer la voix du terrain.

Me Clavel demande si cela ne serait pas plus logique de mettre de « vrais » salariés du terrain qui auraient un autre point de vue.

M Wendling souligne que tout process peut être critiquable ou modifiable mais il est important de prendre en compte que dans la démarche, la volonté réelle est d'avoir des gens de terrain qui sont au contact quotidien des équipes et en mesure de porter un avis éclairé sur l'organisation de l'inventaire. Il n'y a pas d'avis tranché mais il y a une volonté de faire en sorte que les choses fonctionnent et que l'inventaire soit réalisable dans tous les magasins. Me Clavel souligne que la direction n'écoute pas souvent la voix du salarié, mis à part les élus du CSEC tout en sachant que les élus ne sentent pas plus écoutés que ça et d'être consulté juste pour être consulté. Elle propose à M Wendling d'essayer une autre méthode.

M Wendling signale que la consultation est le recueil d'un avis sur un projet et que l'idée n'est pas de faire une consultation pour une consultation. M Wendling comprend que les élus ont des réserves sur le mode d'organisation proposé pour l'inventaire. Il propose de le mettre en œuvre et de le faire de bonne foi et de voir ce que cela donne. Si c'est une plantade, ce sera une leçon pour changer notre organisation pour l'avenir mais ne partons pas du principe que c'est impossible avant de commencer.

M Wendling nous indique que la décision de l'organisation a été prise en tenant compte de nos observations et il y a une croyance forte sur le fait que l'inventaire peut s'organiser comme cela.

Me Bouffay souhaite revenir sur l'organisation. Elle rappelle que l'année dernière, les inventaires ont eu lieu magasins fermés mais également avec 100% de l'effectif. Etant en activité partielle, il n'y avait pas de question de jour de repos ou de congés. Cette année, vu que les magasins vont être ouverts jusqu'à 19h/19h30, on commence donc le comptage qu'avec une partie de l'effectif et cela implique donc un comptage plus lent. Dans son magasin (6000m²+ dépôt déporté de 6000m²), le comptage l'année passée s'est terminé à 16h30 en ayant commencé à 9h et une pause déjeuner d'1h et un effectif plein. Elle doute de la réalisation de l'inventaire cette année sans faire une consultation en local afin de modifier l'organisation et permettre à certains magasins, s'ils le souhaitent, de commencer le comptage en amont et pas seulement sur cette seule journée du mardi. Cela représente la même amplitude que celle prévue mais avec moins d'effectif, elle ne voit pas comment le comptage sera terminé à 15.

M Wendling souligne qu'il y a un jour d'inventaire mais comprend dans les propos de Me Bouffay que cela se prépare en amont.

Me Bouffay ne parle pas de la préparation mais bien du comptage en lui-même. Au vu de la taille de son magasin, le comptage a pris la même amplitude du projet mais effectif plein, ce qui ne sera pas le cas cette année car tous les salariés ne pourront venir à 8h car il faut du personnel pour faire la fermeture.

M Wendling précise qu'ils pourront faire des heures supplémentaires.

Me Bouffay indique que ce n'est pas possible car il est bien précisé que le « *Plannings de présence des équipes définis par le Directeur du magasin pour tenir compte du nombre nécessaire de personnes pour effectuer l'inventaire et pour assurer la caisse et la vente de 15 heures à la fermeture du magasin en tenant compte de la durée maximale de travail journalière par salarié* ».

Me Bouffay pense qu'effectuer l'inventaire avec une partie de l'effectif en moins, cela peut-être un peu compliqué. Elle souligne que les élus et la direction n'arriveront pas à se mettre d'accord. Nous n'avons d'autres choix que d'essayer et si ça fonctionne, tant mieux pour la direction mais si ce n'est pas le cas, elle espère que les DM auront l'honnêteté et le courage de le dire afin de pouvoir progresser pour l'année prochaine

M Belhadri fait remarquer que le jour où un DR portera sa voix, ce ne sera pas « demain la veille ». La direction a intégré des DR et DM mais ils ne portent pas la voix du salarié. Ce sont les membres du CSEE, CSEC et représentants syndicaux qui portent la voix des salariés. Cela fait plusieurs occasions que le CFTC signale à M Wendling que pour éviter d'en arriver là comme aujourd'hui, propose d'intégrer des représentants du personnel afin d'avoir la voix du personnel. Les personnes qui ont été consulté auparavant représente la direction mais en aucun cas les salariés du terrain.

Vote :

Pour : 2 Abstention : 3 Contre : 18 Ne se prononce pas : 1 24 votants

M Belhadri demande à Me Bouffay de bien vouloir lui faire parvenir un extrait de PV. Il précise que quand un inventaire est raté, il peut s'étendre sur 2 à 3j. Les conséquences, on les a déjà tirés sur l'année dernière. Par ailleurs, il a été mis en évidence un manque d'effectif du fait de l'organisation d'ouverture des magasins et indique qu'il ne laissera pas les collègues dans la souffrance.

3. Information sur les projets de développements des PFL.

Le CSEC accueille M Stéphane ROUX.

M Roux nous fait un 1^{er} point sur nos capacités de stockage actuel sur nos 2 PFLs : Mer et Lyon

	PFL	Famille de Prép.	m ² (100% des locaux)	m ³
Mer	Saint-Ex	GEM : Gros Electro.	62 200 m ²	47 500 m ³
	Bauer	CNP : Canapé	50 000 m ²	45 000 m ³
		CD : Colis Déco		
		GTV : Grande TV		
		CE : Colis Electro		
	ENC : Encastrable			
Lyon	Mions	CM : Colis Meuble	31 500 m ² <small>38 000 m² pour Janneyrias</small>	22 000 m ³ <small>28 000 m³ pour Janneyrias</small>
	Pusignan	CNP : Canapé	58 300 m ²	48 000 m ³
		CM : Colis Meuble		
		C/F : Chaise/Fauteuil		
		CE : Colis Electro		
		100% CPC		
	X-Dock	1 000 m ²	1 500 m ³	
Total PFL			203 000 m²	164 000 m³

CPC : commandable, X-dock : cross-dock

Pour rappel, Le site De Janneyrias vient remplacer celui de Moins et gère des colis à plat.

Ainsi, pour l'ensemble de nos sites, nous gérons 164 000 m³ sur 203 000m². M Roux nous fait constater qu'aujourd'hui, la croissance du meuble est essentiellement portée par des produits plateformés (quantité à +15% versus -4% pour les produits meubles en livraison directe du fabricant). Ce constat a amené la direction à regarder les projets pour continuer sur cette croissance, l'objectif étant d'augmenter nos capacités de stockage sur nos PFL et de mettre 5 de nos fournisseurs de canapés des pays de l'Est sur PFL.

Ceci nous permettra :

- D'augmenter notre disponibilité sur nos produits siège (+20% de dispo sur produits sur PFL).
- De ne plus avoir de franco

M Roux précise que nos fournisseurs attendent souvent d'avoir des camions à remplir et il est souvent dur pour les petits magasins d'atteindre les franco. Le fait d'être en PFL nous permet de nous affranchir du franco et de ne commander qu'une seule pièce si besoin.

- De mettre en place des rotations livraisons de magasins plus régulières

Cela nous permet de mettre en place des rotations avec les magasins de façon plus régulière. Plus on gère de volume en PFL, moins les magasins ont besoin de stock dans leur dépôt entre 2 livraisons.

- D'avoir la possibilité de tester de nouveaux produits en faible quantité avec de petits fournisseurs avec un service logistique peu dimensionné.

Les fournisseurs (principalement polonais) concernés pour commencer sont :

- GABI JERCZYNSCY
- STELLA SP Z.O.O
- VEGA PLUS SP. Z.O.O
- BLACKREDWHITE
- COTTA

M Roux précise que nos principaux fournisseurs dont intertrend conserveront leur mode de livraison actuel.

M Roux nous indique que le projet est l'agrandissement de le PFL de Mer. Le bâtiment est en cours de construction juste en face de nos bâtiments. Il fait env.54 000m² et on prendrait 31 000m² pour gérer le flux canapés de ces 5 fournisseurs et on sortirait le canapé du 1^{er} site. Ainsi l'ensemble des canapés serait géré sur un même site. Une équipe de 50 personnes est prévue pour gérer ce site

Concernant les fournisseurs Marketplace, M Langellotti demande s'ils pourront transiter via cette PFL. M Roux répond que ce n'est pas prévu aujourd'hui. Le fournisseur Marketplace est souvent dans un schéma de livraison à domicile. Si nos fournisseurs Marketplace intégraient notre PFL pour repartir sur un hub et de ce hub partir en livraison sur l'agence avant la livraison à domicile, l'équation n'est pas évidente. Il faudrait que le fournisseur Marketplace livre directement le Hub de notre prestataire de livraison à domicile ou encore mieux à l'agence effectuant les derniers kms. Tout ce qui conditionne ces possibilités, c'est le volume du fournisseur. Plus celui-ci a des volumes important et peut livrer en camion complet, plus cela peut avoir du sens de passer par notre PFL logistique. Cependant, si celui-ci n'a pas la capacité à livrer à fréquences régulières un camion complet, les autres schémas sont économiquement plus rentables.

M Pereur demande si, au vue de la situation actuelle et sachant que la Pologne est un grand fournisseur de canapés, BUT a anticipé nos commandes et d'absorber sans surcharger nos magasins ; comme ce fut le cas pour le covid.

M Roux répond par la positive et aussi pour cela que l'on ouvre ce nouveau site, pour retrouver un peu d'air. M Roux nous explique qu'une logistique fonctionne souvent en espalier : on va au bout d'une capacité de stockage et après, il faut passer un bond pour les 2 ou 3 prochaines années. La surface qui est prévue nous permettra de voir pour les 3 ans à venir en prenant en compte la croissance et les aléas.

Concernant la situation d'aujourd'hui, M Roux nous indique que les 30 000m² devraient nous permettre de voir passer cette année et l'année prochaine avec sérénité. Concernant des événements majeurs ou ponctuels, il existe des PFLs de débords qui permettraient d'aborder des à-coups extraordinaires.

M Martinez fait part de son inquiétude sur le manque de marchandise quand on voit les files de camions sur leurs routes. Il demande si BUT a trouvé des solutions pour les camions et si M Roux a des infos sur de futurs retards. M Roux indique que c'est un peu car il n'a pas encore de retour à date de la part de ces fournisseurs. Toutefois, il est sûr que la pénurie de chauffeurs est plus importante que la capacité de production des usines. Il y aura certainement des perturbations en termes de livraison. Cependant, nos fournisseurs sont assez proches d'un nœud industriel important et loin de l'activité géopolitique actuelle. M Roux précise que l'agrandissement de notre PFL ne peut être une réponse immédiate au contexte géopolitique car cela prend du temps d'ouvrir une PFL. Si retard il y aurait, les équipes seraient tenues au courant.

M Pay souhaite avoir confirmation que l'agrandissement des PFL devrait permettre de soulager les dépôts. M Roux confire que le stock serait porté par les PFLs au lieu des magasins. Les PFLs seraient dans une logique de flux et livreraient régulièrement les dépôts en plus petite quantité.

M Pay souligne que qu'il n'y aura normalement plus de surstockage en magasin et demande pour quand c'est prévu en magasin.

M Roux indique que c'est de le limiter au maximum. L'ouverture de la PFL est prévue en novembre pour Mer et pour Lyon (meuble à plat), le transfert de Moins vers Janneyrias, à la suite de fouilles archéologiques et au covid, celui-ci ne se fera qu'en mars 2023, initialement prévu en novembre/décembre 2022.

M Langellotti demande s'il est prévu une mutualisation des m² avec Conforama. M Roux répond qu'il y a eu des échanges mais qu'à courts termes ce n'était pas prévu car ils sont externalisés alors que nous avons fait le chemin inverse. Par ailleurs, ils ont de la surface mais qu'ils pensent pouvoir utiliser ; ils sont en train de régénérer leur stock.

M Roux rappelle que l'objectif est d'avoir chacun sa stratégie et la nôtre pour l'instant est de développer en interne. Par ailleurs, il serait dommage de passer à côté de l'opportunité de rassembler nos PFLs sur 2 pôles logistiques avec

des bâtiments très proches.

M Ezzouak souhaite revenir sur la sécurité sur les PFLs. Il met en évidence le manque de sécurité sur des racks que la PFL de Pusignan : il manque des grilles de sécurité. Chaque jour, des palettes tombent de 10m avec des préparateurs en bas. Il n'y a pas eu d'accidents à ce jour mais il faut financer les grilles pour mettre sur les racks sur les cellules 62 et 63.

M Roux confirme que la sécurisation des sites fait partie du développement. Ces derniers ont d'ailleurs été renforcés (caillebotis sur les racks au lieu des grilles sur Mions). Il prend le point et revient vers le directeur de Lyon.

Lors du dernier CSEC, les élus ont été informés d'un projet de rachat d'un site de e-commerce. Leurs produits vont-ils transiter par nos PFLs.

M Wendling répond par la négative, ce n'est pas le projet. La partie logistique de Conexity est externalisée et on garde son fonctionnement.

M Duboc souligne qu'à termes, Conexity est censé vendre des produits Lutz ; la possibilité de mutualiser les efforts est encore plus là.

M Roux signale que si l'équation n'est pas rentable, ils ne vont pas y aller. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit principalement de la livraison à domicile et passer par nos PFLs générerait une rupture de charge qui coûterait de l'argent.

M Martinez demande quand on aura de la literie en PFL.

M Roux indique que cela impliquerait de stocker des quantités de mousse sur un site industriel et qu'en termes de réglementation c'est très compliqué car cela nécessite des protections énormes. Par ailleurs, les livraisons étant déjà optimisées avec les fabricants, cela créerait des ruptures de charge et n'optimiserait pas plus les livraisons.

M Martinez demande une interruption de séance avant la fermeture de la séance.

INTERRUPTION DE SEANCE A15H05 ET REPRISE A 15H35

Me Bouffay demande à M Wendling s'il est possible de rajouter un point à l'ordre du jour du CSEC ordinaire du 10/11 mars : « demande de mandatement de la commission SSCTC par les membres du CSEC sur une enquête sur le magasin d'Albertville ».

M Wendling accepte.

FIN DE SEANCE A 15h36

Gaëlle BOUFFAY
Secrétaire CSEC

